Chronique

CHEZ LES ANTHROPOSOPHES

Dornach, décembre 1931.

Une communauté de dix-sept mille fidèles, dont huit mille en Allemagne, et cinquante à Honolulu. La doctrine en a été établie au début du siècle par Rudolf Steiner sous le nom d'anthroposophie, et un étranger même reste émerveillé de la quantité d'idées que cet homme, d'un génie prodigieusement actif, a fournies aux travaux de ses disciples, que sa mémoire inspire encore. Cette communauté dispersée a un centre, qui est la colline de Dornach, près de Bâle. Là s'élève une cité qui comprend des laboratoires, un hôpital, une école, des logements et une sorte de temple, le gœtheanum, lequel contient une salle immense.

Pourquoi une salle de spectacle? Je crois qu'il est de l'essence même des mystères d'être représentés. La cité sainte d'Eleusis comprenait de même une vaste enceinte rectangulaire, le télestérion, autour de laquelle les spectateurs se rangeaient sur des gradins. Et pourquoi le théâtre de Dornach est-il sous le signe de Gœthe? C'est que, dans la pensée des anthroposophes, ce grand poète est, avant Steiner, le dernier de ces grands clairvoyants qui ont montré la route aux hommes. Je crois savoir que Dante est aussi l'un d'entre eux.

En quoi consiste la doctrine? Je ne suis guère en mesure de l'exposer d'ensemble. C'est une vue entière de l'univers, très différente des conceptions que s'en fait la science officielle, et comprenant cependant, du moins à sa base, de très intéressants travaux de laboratoire. Cette alliance d'une méthode rigoureuse dans la recherche expérimentale avec une métaphysique hardie et toute intuitive me semble la marque même de ces curieux esprits.

De la métaphysique, ou pour parler plus simplement, de l'explication de l'univers, je ne peux par dire grand'chose, et j'ai peur de mal dire le peu que je sais. J'ai entendu sur ce sujet une conférence admirablement faite, mais qui n'est visiblement qu'une partie élémentaire de la doctrine. Je doute que celle-ci soit révélée tout entière à tout venant. Le trait caractéristique, c'est que le monde est considéré comme un ouvrage de forces ayant une réalité personnelle. Ces forces donnent à la matière l'aspect qu'on lui voit et qui est une pure apparence. Ce que nous appelons plantes par exemple n'est que la forme d'un premier système de forces, dominant le monde sensible, et qui constituent le plan éthérique. Un second système forme le plan astral. Un troisième constitue le moi humain. La suite de cette série ne m'est pas connue. Je sais seulement qu'à un ordre plus élevé de la hiérarchie existe le moi planétaire, l'esprit de la terre. J'ignore s'il existe une conscience de l'univers, un moi total, qu'il faudrait bien appeler Dieu. Mais il me paraît difficile d'échapper à cette conclusion. J'ignore également comment se sont formées les Essences, d'après lesquelles les Forces modèlent le nombre infini des exemplaires. Je crois seulement qu'on admet la contingence, et par conséquent la variabilité des lois de la nature.

Les études des anthroposophes se différencient de la science ordinaire par leur objet. La science étudie les aspects des choses, sans prétendre en pénétrer l'essence; elle ne se prononce qu'avec beaucoup de circonspection sur les rapports de cause à effet. Au contraire, l'anthroposophie, non contente de décrire ce qui est, résout, quelquefois très hardiment, le problème du devenir. Tandis que la science élimine, autant qu'elle le peut et toujours davantage, toute idée de finalité, les anthroposophes font de cette finalité leur premier principe. Et, si je ne me trompe, ils admettent que l'univers est fait en vue de l'homme, but suprême de la nature. L'existence humaine n'est d'ailleurs pas limitée au fragment de siècle de la vie terrestre. Elle se poursuit à travers les métempsychoses.

Ainsi, l'homme se compose de quatre éléments emboîtés : le corps physique, qu'il a en commun avec les minéraux; le corps éthérique, qu'il a en commun avec les plantes; le corps astral, ou l'âme, qu'il a en commun avec les animaux ; enfin, le moi, ou l'esprit. On atteint à la connaissance de ces quatre doubles par des moyens différents. Le plan physique nous est révélé par les sens. Les forces éthériques, qui président à la croissance des plantes et des hommes, et qui déterminent les formes que prendra le germe, ou l'embryon, sont l'objet de la connaissance imagination, ou, si l'on veut, de la méditation. Car la pensée humaine n'est autre chose qu'une force éthérisque rendue disponible,quand la croissance et la forme n'ont plus besoin d'elle. Il est naturel de l'employer à la découverte de son propre univers. L'étude du monde astral est plus ardue. On y parvient par des exercices sévères; grâce auxquels les représentations éthériques et physiques étant supprimées, le vide se fait dans l'esprit. C'est dans ce vide que le monde astral devient perceptible, par un procédé qu'on nomme l'inspiration. Les essences spirituelles, qui peuplent ce mode, se révèlent; mais on ne les connaît encore que par leurs manifestations. Un procédé plus parfait, l'intuition, permet de vivre avec elles et de pénétrer dans le monde du moi.

C'est dans le monde astral que vivent les morts. Ce monde est proprement l'envers du nôtre. C'est ainsi que le temps s'y déroule en sens inverse du temps physique. Si l'on considère l'existence humaine comme une suite alternante de vies éthéro-physiques et de vies astrales, l'espace de temps parcouru pendant les vies sensibles est revécu en sens inverse pendant les vies astrales; de telle sorte que le total du temps est nul, ou que le temps n'existe pas.

On excusera l'abstrait et en même temps le sommaire de ces vues. Mais elles dominent complètement ce qui se fait à Dornach dans les laboratoires. La recherche des formes, en particulier, est liée à l'idée des forces éthériques qui les produisent. De celles-ci, M. Walchsmuth a résumé tout ce qu'on sait dans un ouvrage important. Pénétrons maintenant dans les laboratoires. Ici encore, je ne dis que ce que j'ai vu, sans préjuger du mérite ou de l'originalité des travaux, dont un visiteur d'un jour, étranger à ces disciplines, ne saurait être juge.

Nous voici donc dans le laboratoire de physique, qui est celui de M. Schiller. Une flamme de gaz, haute et étroite comme un pinceau, brûle au sommet d'un tube vertical. Vous faites entendre à cette flamme une note d'orgue, et voici qu'elle s'étire. Vous lui parlez (en prenant soin que le choc de la voix ne l'atteigne pas, par exemple en lui tournant le dos) et elle se met à vibrer. Non seulement son aspect change, mais son économie intérieure et le jeu de sa combustion. Si vous en recueillez l'image sur un miroir prismatique tournant autour de son axe, et si vous observez cette image à travers des fentes pratiquées dans un disque pareillement tournant, votre œil perçoit de véritables instantanés. Que vous montrent-ils ? A chaque note de la gamme correspond une figure déterminée de la flamme. Le *mi*, s'il m'en souvient bien, donne une sorte de section de cône assez simple, la pointe en bas. Mais l'*ut* dessine une sorte de tresse ou d'épi. Voilà les sons réintégrés dans le domaine des formes. Rien n'est plus étrange que de prononcer une phrase et de voir les mots se peindre en flammes qui se nouent, s'élèvent et s'abaissent sur le champ sombre du miroir. On voit aussitôt combien cette méthode peut être féconde. Se représentant elles-mêmes dans la déformation de la flamme, les notes se prêtent à une étude graphique. Un seul exemple : les images données par l'orgue sont parfaitement nettes et régulières; celles de l'harmonium sont déjà plus indécises; celles de la T. S. F. sont grossières.

Un autre atelier, destiné aux recherches sur les cristaux, n'est pas moins curieux. Des travaux variés qu'y poursuit M. Pfeiffer, je ne citerai qu'un exemple. Voici toute une série de cristallisoirs, où l'on a versé une solution de bichlorure de cuivre. Si à ce bichlorure on ajoute une goutte d'une préparation de primevère, la cristallisation ne change pas de système, mais elle se dispose suivant certaines figures. Et, chose étonnante, ces figures reproduisent les axes de symétrie de la plante. Nous retrouvons donc ici encore ce double système de forces et de figures, qui est au fond de toutes les recherches de Dornach — ou plutôt ce monde de forces conscientes, engendrant des figures prédéterminées, — les *Bildekraefte*.

La nature de ces forces, leur raison profonde, tout cela appartient à la doctrine. Mais leur observation appartient à l'étude. Et cette activité variée, œuvre de jeunes savants, peut intéresser ceux-là mêmes que la vie spirituelle de cette communauté laisserait froids. Un peu au-dessus de Dornach, à Arlesheim, nous entrons dans un bâtiment dédié à Velléda, qui est là comme le symbole de la cueilleuse de gui. Steiner avait conseillé de traiter le cancer par le gui. Cette fois encore, une parole du maître a été le principe de tout un développement. En fait nous sommes ici dans un laboratoire où le docteur Kaelin essaye de déceler par le gui les états précancéreux, comme aussi de signaler l'état de la maladie à chaque moment, et enfin de la traiter quand elle n'a pas atteint une phase trop aiguë.

En réalité le spectacle qui se présente à vos yeux, quand vous entrez dans le laboratoire, est celui d'une centaine de godets de verre, alignés sur des tables, et dans chacun desquels *trempe une feuille de papier roulée en cylindre*. Sur chacun de ces cylindres, vous observez, vers le tiers ou le milieu de la hauteur, une mince ligne de sang, quelquefois horizontale et finement dentelée, quelquefois repoussée vers le haut par d'énormes protubérances en formes de choux-fleurs. — Voici maintenant l'explication. Si vous faites tremper une feuille de papier buvard dans une solution sanguine, cette solution s'élèvera dans le papier jusqu'à une limite déterminée, marquée par un cerne rouge: c'est la ligne que vous voyez sur tous les rouleaux d'expérience; et elle est en effet à peu près horizontale, malgré ses irrégularités. Mais si ensuite vous faites tremper la même feuille dans une solution de gui (et c'est là l'expérience dont nous sommes témoins) — à supposer que le sang soit sain, la solution de gui s'élève, en vingt minutes environ, à travers la trace de la solution sanguine, atteint le cerne extérieur, le pousse et l'entraîne vers le haut et lui donne cette déformation en chou-fleur qui est si frappante. — J'ai parlé du sang d'un homme sain. Dans le sang d'un cancéreux, la réaction est toute différente. Le passage de la solution de gui à travers la solution sanguine est beaucoup plus lent. Quelquefois le gui ne réussit pas à s'élever jusqu'au cerne dessiné par le sang. On arrête alors l'expérience au bout d'une heure quarante. D'autres fois le passage du gui à travers le cerne s'effectue, mais d'une façon bizarre et irrégulière. Les protubérances, au lieu d'être sensiblement symétriques, engendrent des apophyses caractéristiques. Tout le dessin a quelque chose de monstrueux.

Ainsi dans ces études encore nous retrouvons la recherche des formes, signes et produits d'états suprasensibles. Mais encore une fois, le travail de Dornach ne se limite pas à la seule poursuite de graphiques naturels. Il s'y ajoute un sens et un esprit. Cette œuvre de « forces informantes », qu'on retrouve partout, donne des interprétations du monde, très différentes des représentations officielles, et quelquefois très surprenantes. Rien n'est plus déconcertant, par exemple, que la géologie imaginée par les anthroposophes, et toute pénétrée d'esprit. Ils subdivisent la durée en une première période, dite polaire, où se sont formées les roches cristallines, le granit et le gneiss, plus semblables à des êtres vivants qu'à des produits inorganiques; cette terre du granit s'étendait jusqu'aux confins extérieurs du monde solaire; l'homme existait déjà à cette époque reculée, mais réduit aux organes des sens, qui ont tant de rapports avec les cristaux; — les cristaux, a dit Steiner, sont les yeux de la terre. — La séparation de Saturne et de Jupiter a réduit la masse centrale à un diamètre plus réduit, mesuré par la distance actuelle de la terre au soleil. C'est sous l'influence de celui-ci que s'est déroulée la période hyperboréenne; on reconnaît l'action solaire dans la structure feuilletée des schistes cristallins. L'homme se complète en recevant un système vasculaire. Nous avons un témoin de cet état d'évolution dans les plantes; car les différents règnes de la nature représentent des stades fixés de l'humanité, que l'humanité a dépassés. — Cependant au dernier tiers de cette période, un grand événement s'est produit; entre le silurien et le dévonien, le soleil s'est séparé de la masse centrale, qui reste soumise aux influences lunaires; alors après le silice qui caractérise la première période, après l'argile qui caractérise la seconde, le calcaire apparaît; les animaux reçoivent un squelette. Plus tard encore, à la période lémurienne, qui correspond aux temps secondaires des géologues, la lune se séparera de la terre; les animaux et l'homme recevront un système nerveux. Cet homme physiquement achevé laissera alors les animaux en arrière et aux temps tertiaires, c'est-à-dire à la période atlantide, prendra un développement spirituel aujourd'hui perdu. — J'ai résumé très sommairement un curieux petit livre du docteur Eckstein, *Mensch und Gestein*. Il serait curieux de savoir ce que M. de Launay ou M. Lutaud pensent de cette géologie transcendante.

Unité, transcendance, vie universelle, voilà trois traits que j'ai retrouvés partout dans l'univers steinérien. Entrons cependant dans la petite et aimable maison où Mme Grosheinz reçoit quelques-uns des hôtes de Dornach. Quelle tranquillité sur les visages! Quelle sérénité ont retrouvée là des âmes blessées! Ici l'homme se réfugie en lui-même. L'exercice spirituel, le travail, la familiarité des plus hautes sphères célestes le pacifient. Certes, l'humanité est bien déchue depuis l'effondrement de la vieille Atlantide. Mais en perdant la claivoyarnce, elle a gagné la liberté. L'effort volontaire et personnel est né de sa misère, et sa noblesse est faite de son malheur.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

M. Pierre Laval, président du conseil, a reçu, hier après-midi, le baron de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique.

La santé de M. Maginot

Le bulletin de santé suivant a été communiqué hier soir sur l'état de santé de M. Maginot :

Etat général sérieux. Malade calme mais très abattu. Les phénomènes hépato-vésiculaires persistent. — Température 39° 7. — Pouls 114.

Médecin général inspecteur DOPTER; professeur CUNÉO; professeur VILLARET; professeur d'ALLAINES; docteur RACHET.

L'inquiétude sur la santé de M. Maginot, déjà grande dans son entourage immédiat depuis une huitaine de jours, s'est répandue, à la suite de ce bulletin de santé, dans tous les milieux, surtout dans ceux gouvernementaux. Dans ceux-ci on regrette tout particulièrement que le ministre de la guerre, qui avait préparé très sérieusement notre intervention à la conférence sur le désarmement du 2 février, ne puisse pas, par suite de sa maladie, en suivre tous les détails. Ce matin, à la clinique de la rue Boileau, on déclarait que son état était stationnaire.

Les travaux de la commission des finances de la Chambre

La commission des finances reprend aujourd'hui ses travaux suspendus depuis quelques jours, à l'occasion des fêtes du nouvel an; elle les poursuivra jusqu'à la rentrée, mardi prochain. Le programme arrêté pour cette semaine comporte l'examen des budgets suivants : aujourd'hui, marine militaire; demain mercredi : services judiciaires, Alsace-Lorraine, colonies; jeudi : guerre et défense des territoires d'outre-mer, imprimerie nationale; vendredi : commerce.

Rappelons qu'en raison des circonstances et en particulier de l'obligation dans laquelle elle s'est trouvée, au cours de la session extraordinaire, d'examiner des projets importants et urgents comme ceux qui concernaient l'outillage national, les conventions avec la Banque de France, l'aide à la Compagnie générale transatlantique, et d'en suivre la discussion en séance publique, la commission des finances n'a pu, jusqu'à présent, adopter, en réservant, d'ailleurs, quelques chapitres, que sept budgets particuliers sur trente-cinq : ceux de l'intérieur, des régions libérées, de la santé publique, de l'instruction publique, des conventions, des services pénitentiaires et de la Légion d'honneur. Seul le rapport concernant ce dernier budget a été distribué.

Il faut noter, par ailleurs, que la commission aura à s'occuper prochainement encore de quelques problèmes extra-budgétaires, comme, par exemple, celui de la réforme des impositions départementales et communales sur lequel elle a un avis à donner. Le rapport présenté par M. de Fels au nom de la commission d'administration générale comporte trois parties : une nouvelle répartition des recettes; des modifications aux recettes existantes et l'établissement de nouvelles ressources; l'institution de mesures de contrôle. Au cas, très vraisemblable, où l'ensemble de ces mesures ne pourrait être adopté avant la séparation, M. de Fels s'efforcera, d'accord avec M. Baréty, rapporteur pour avis, d'obtenir de la commission des finances le vote de la première partie concernant la nouvelle répartition des ressources.

Parmi les autres textes législatifs que la commission aura également à étudier prochainement, il y a lieu de signaler encore ceux qui concernent la péréquation des pensions de fonctionnaires, — en application de l'article 111 de la dernière loi de finances, — la taxe unique sur les corps gras, les essences et benzols, ainsi que les projets pouvant revenir éventuellement du Sénat, comme celui de la Transatlantique.

Dans ces conditions, la discussion budgétaire ne paraît pas pouvoir être terminée à la commission des finances avant trois semaines.

La distribution du rapport général et de la plupart des rapports particuliers aurait lieu dans les premiers jours de février, époque à laquelle la discussion générale pourrait s'engager devant la Chambre, si rien ne vient, d'ici là, contrarier les prévisions actuelles.

Au sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts

M. Henry Thivot, docteur en droit, est nommé chef du secrétariat particulier de M. Maurice Petsche, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts.

Au sous-secrétariat du travail

M. Lucien Giordani, inspecteur de l'enregistrement, est nommé chef-adjoint du cabinet de M. Maurice Foulon, sous-secrétaire d'Etat au ministère du travail.

Au ministère du travail

M. Camille Blaisot, ministre de la santé publique, est chargé de l'intérim du ministère du travail et de la prévoyance sociale pendant l'absence de M. Adolphe Landry.

Dans les succursales de la Banque de France

Sont nommés directeurs de succursales de la Banque de France :

A Nancy, M. Geist, directeur de la succursale de Metz; à Metz, M. Monnier, directeur de la succursale de Mazamet; au Mans, M. Valson, directeur de la succursale de Poitiers; à Poitiers, M. de Larre de la Dorie, directeur de la succursale de Calais; à Sète, M. Bertin, directeur de la succursale de Cholet; à Mazamet, M. Bernard, contrôleur principal de la succursale de Lyon; à Morlaix, M. Perrot, chef du bureau auxiliaire de Dreux; à Privas, M. Patron, chef du bureau auxiliaire de Douarnenez; à Agen, M. Couzi, contrôleur principal de la succursale de Bordeaux; à Calais, M. Le Quère, contrôleur principal de la succursale de Marseille; à Auch, M. Ravier, chef du bureau auxiliaire de Lens; à Armentières, M. Borgoltz, chef du bureau auxiliaire de Château-Thierry; à Cholet, M. Boyer, contrôleur de la succursale de Roubaix.

Chez les radicaux socialistes

La fédération des comités radicaux et radicaux socialistes de Paris s'est réunie hier sous la présidence de M. Lucien Bauzin. Elle a entériné la reconstitution ou la formation d'un comité général dans le 7e arrondissement de Paris et d'un comité de secteur dans le 19e arrondissement (quartier la Villette-Combat). L'assemblée a fixé à sa prochaine réunion, qui aura lieu au mois de février, le soin de renouveler son bureau dont le mandat est expiré.

M. Bauzin a exposé les conditions dans lesquelles sont poursuivis les pourparlers entrepris avec les organisations fédératives des partis républicain socialiste et socialiste français en vue d'assurer, dans la mesure où les circonstances le permettront, « l'unité de candidature des représentants des diverses fractions républicaines de gauche dans les circonscriptions législatives aux prochaines élections générales ».

Trois demandes d'investiture ont été déposées en faveur de candidats du parti dans le 4e arrondissement, contre M. Le Corbeiller, député sortant (U.R.D.), et dans le 18e arrondissement.

L'assemblée a enfin entendu plusieurs de ses membres qui ont présenté des observations sur le problème des réparations et le règlement des dettes interalliées.

A L'HOTEL DE VILLE

La réception du prince d'Éthiopie

A la réception donnée par la municipalité parisienne en l'honneur du prince héritier d'Ethiopie assistaient un grand nombre de personnalités parmi lesquelles on remarquait aux côtés de MM. Charles Dumont, ministre de la marine, et Riché, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'air, représentant le gouvernement, M. Léon Noël, représentant M. Pierre Laval, président du conseil ; le maréchal Franchet d'Esperey, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris ; M. Lagarde, ministre de France en Ethiopie.

Dans le salon des Arcades, richement fleuri, M. François Latour a salué le prince Assaou Wessen, s'exprimant ainsi :

Le 16 mai 1924, votre auguste père, Sa Majesté Hayle Sellassie Ier, alors prince héritier du trône et régent de l'empire, recevait ici même les hommages déférents et affectueux de la capitale de la France.

En ce jour solennel, déjà de célèbres chefs et de hauts dignitaires entouraient notre hôte vénéré et le palais municipal était empli d'enthousiasme et de joie.

Nous vous sommes reconnaissants d'être venu, à votre tour, accompagné de personnalités éminentes et d'avoir ajouté à l'éclat de ce brillant cortège le charme qui se dégage de la présence de Son Altesse Impériale, la princesse Tenagne Ouerk...

Paris, qui a vu s'accomplir les vœux que mon prédécesseur formait au nom de la cité pour votre illustre père, est convaincu que les souhaits qu'il offre à Votre Altesse, en ce début d'année nouvelle, s'inscriront, eux aussi, plus tard, au livre de l'histoire comme de bienfaisantes réalités, propices aux destinées de nos deux chers pays.

De son côté, M. Jouhannaud, secrétaire général de la préfecture de la Seine, a dit :

Nous savons que, là-bas, dans ce légendaire « donjon de l'Afrique », dans cet Etat qui peut s'enorgueillir à bon droit d'avoir été pendant des siècles « un îlot de civilisation au milieu de la barbarie », nous savons que règne un ami sûr et loyal.

Je me réjouis de saluer en Votre Altesse Impériale le fils et l'ambassadeur de ce souverain, dont la noble et séduisante figure a conquis le cœur de la France. Au nom de la cité parisienne, je forme les vœux les plus sincères pour la nation d'Ethiopie, pour sa gloire et pour sa prospérité.

Puis le prince Assaou Wessen exprima son émotion de se retrouver dans le palais où son père avait été reçu huit ans auparavant et il ajouta :

Les sentiments que vous venez d'exprimer si délicatement, en rappelant les principales circonstances historiques où la France et l'Ethiopie ont scellé l'amitié qui n'a cessé de les unir, me font éprouver joie et fierté.

Je vous remercie vivement, monsieur le président, de cette réception qui restera pour moi un souvenir inoubliable, je vous remercie de la part de la princesse ma sœur et des princes mes fidèles compagnons, et je vous prie de bien vouloir transmettre à la population de Paris l'expression de notre gratitude pour l'accueil si cordial qu'elle nous fait.

J'y vois un nouveau et précieux témoignage des sentiments qui, au cours des siècles, ont soutenu et vivifié notre mutuelle amitié.

Je termine en renouvelant le vœu formulé ici même par mon auguste père : je souhaite du fond du cœur bonheur et prospérité à la ville lumière et gloire éternelle à la France amie.

Après ces discours, un thé par petites tables fut servi dans la salle à manger et le prince signa sur le livre d'or le procès-verbal de sa visite.

Dans la soirée, le prince assista à une représentation de gala donnée en son honneur à l'Opéra

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

L'article de la *Dépêche* de Toulouse préconisant la politique du coup d'éponge sur l'ensemble des dettes-réparations et que le *Temps* a commenté hier a produit un certain émoi dont les journaux du matin se font l'écho.

Dans la *République*, organe officiel du parti radical socialiste, l'auteur de l' « éditorial » déclare accueillir avec joie la suggestion de son confrère toulousain. Voilà, prétend-il, l'ébauche d'une grande politique de rapprochement et de collaboration.

En effet, dès le lendemain du coup d'éponge, que de malentendus dissipés, que de ressentiments apaisés! Quel coup de foudre pour les prêcheurs de haine! Quelle voie largement ouverte à l'entente politique! Quelles possibilités de paix affermie et de redressement économique pour l'Europe qui chancelle! Il nous suffit de vouloir, et nous pouvons sauver le monde.

Et la *République* d'ajouter, sur le mode lyrique :

Le métier de journaliste est parfois ingrat. On lance des idées, mais on se demande si elles font leur chemin, si l'on est suivi. Ainsi étions-nous quand, face à la crise qui s'annonçait, nous demandions, presque timidement, le « grand geste » que réclame aujourd'hui la *Dépêche*.

Eh bien! l'idée a cheminé. L'opinion a réfléchi. Ce que les Français, hier encore, n'osaient se dire que tout bas, Pierre et Paul le dit tout haut. Désormais, la question est clairement posée et nous défions bien qui que ce soit d'étouffer la voix de la sagesse et de la générosité. Pour la première fois depuis tant de sombres mois, une espérance se lève, et nous pouvons dire: la paix est en marche!

A cette adhésion chaleureuse, Pertinax, de l'*Echo de Paris*, oppose en quelque sorte le système de la douche écossaise :

En Angleterre, en France même, des gens s'exclament : le plus simple est d'abandonner les réparations, de ne même plus réclamer une fraction de l'annuité inconditionnelle! Plaie d'argent n'est pas mortelle et l'apaisement est à ce prix. L'apaisement est à ce prix? Voire. Contentons-nous d'observer que, dégrevée des réparations (qui rétablissent quelque peu l'équilibre entre la dette nationale allemande et celle des autres Etats), l'industrie allemande, formidablement équipée, jouira sur les marchés internationaux, la crise finie, d'une prépondérance irrésistible. D'autre part, plus vite disparaîtra le problème des réparations, plus rapidement l'Allemagne attaquera le deuxième point de son programme national, celui des revendications territoriales et politiques.

La politique du « lâchez-tout ! » ne séduit pas non plus *Figaro* :

On ne peut se défendre d'indignation d'abord, en lisant ce conseil de capitulation qui ressemble à une manœuvre. Mais on est bientôt calmé par la puérilité de raisonnement de ceux qui le donnent. Nous désarmerions par notre générosité les préventions allemandes! affirme la feuille toulousaine; « nous culbuterions le tremplin d'Hitler »!... O naïveté! O douce ignorance! O rêveries juvéniles!...

La *Dépêche* ignore-t-elle donc nos concessions perpétuelles depuis l'évacuation de la Ruhr, nos rabais, le plan Dawes transformé en plan Young qui, cette fois, sous le coup d'éponge radical, deviendrait vraiment un règlement définitif, définitif comme la mort. Ignore-t-elle de quelle façon les Allemands ont manifesté leur gratitude au lendemain de l'évacuation anticipée de la Rhénanie? Par les huées aux Français et par les émeutes...

M. Nogaro, ancien ministre, écrit dans l'*Ere nouvelle* :

Ce dont il s'agit présentement, ce n'est pas de droits, c'est de recouvrements d'une part, de payements d'autre part; et la première opération, la plus essentielle et la plus urgente, c'est de maintenir le lien présentement existant entre les uns et les autres.

Continuant, dans le *Journal*, son exposé des conditions dans lesquelles s'ouvrira la conférence dite du désarmement, M. Paul-Boncour rappelle les initiatives prises par la France, en faveur de la sécurité internationale, depuis la ratification du protocole de Genève.

Il y eut, certes, des échecs successifs et des succès sans lendemain, mais la parole n'en reste pas moins à la France, déclare le sénateur de Loir-et-Cher :

Ce fut avec la plus grande difficulté, j'en sais quelque chose, que nous obtînmes, du comité d'arbitrage et de sécurité, l'établissement d'un modèle de traité d'assistance mutuelle tiré, dans ses grandes lignes, du pacte de Locarno, et surtout une résolution prévoyant que si, pour la négociation de pareils pactes régionaux de sécurité, les gouvernements rencontraient des difficultés, le conseil offrirait ses bons offices pour faciliter leur accord. La délégation hongroise à l'assemblée devait d'ailleurs faire une opposition très nette, appuyée par d'autres délégations, à cette idée des « bons offices du conseil », et si la délégation française obtint finalement que l'idée fût sanctionnée par un vote formel de l'assemblée, jamais le conseil n'a encore osé faire usage des pouvoirs qui lui étaient ainsi impartis.

Le gouvernement français avait-il donc si tort, dans le mémorandum qu'il adressait à la Société des nations le 15 juillet dernier, de répéter, une fois de plus, sa conviction que le succès d'une réduction appréciable des armes ne peut être obtenu que dans une modification profonde des données politiques du problème, substituant la notion d'action commune à celle de la défense individuelle, et l'idée de force internationale ou de garanties d'assistance mutuelle à celle d'armements nationaux.

Mais ceci nous impose nos devoirs. La délégation française doit, à Genève, définir des propositions concrètes, susceptibles de permettre cette transformation fondamentale de l'atmosphère politique, dans laquelle va se dérouler la conférence, et assez précises pour qu'on ne puisse se dérober à leur examen.

M. Eugène Lautier, dans l'*Homme libre*, souligne l'importance et de la conférence des réparations et de celle qui s'occupera de la limitation des armements :

Il faut, dit-il, que le chapitre que l'on va écrire soit terminé pour les élections de mai prochain. Il est vain d'espérer des partis et de l'opinion un blanc-seing ou l'abdication de tout esprit critique.

Les question que l'on va traiter dans les deux conférences prochaines sont trop importantes et trop complexes pour qu'on les épuise dans un débat préalable au Palais-Bourbon.

En ces matières, il est naturel que le gouvernement se renseigne sur l'état d'esprit des représentants de la nation; mais on ne peut pas, dans un discours, et encore moins dans un ordre du jour, se mettre à l'abri de toutes les surprises et de toutes les inventions des négociateurs.

On ne peut indiquer qu'une ligne générale, et laisser au gouvernement, pour les détails même importants, une grande liberté de manœuvre.

Les négociations terminées, le Parlement se prononcera.

PRESSE DÉPARTEMENTALE

Faire le procès des radicaux mieux et plus exactement qu'ils ne font celui des républicains nationaux serait chose facile. Le *Temps* n'y manqua jamais, il continue et continuera parallèlement avec les organes de province. C'est ainsi que le *Journal de Rouen* reproche à l'opposition sa manière inélégante de livrer la bataille parlementaire :

La majorité de 1928-1932 a le devoir de reprocher à l'opposition d'avoir cherché moins à la contrôler, qu'à l'entraver et à la paralyser dans son activité législative et politique.

Le régime parlementaire exige, pour fonctionner normalement le « fair play » qu'on sait pratiquer de l'autre côté de la Manche. L'opposition n'a pas à « s'insurger » contre la loi de la majorité — quoi qu'en dise M. Léon Blum, doctrinaire des « vacances de la légalité ». A moins de circonstances particulièrement graves, elle n'a pas à harceler la majorité, ni le gouvernement qui émane d'elle, ni à transformer une législature en une période électorale de plusieurs années.

Que la majorité actuelle sache donc se défendre devant l'opinion publique. Qu'elle montre tout ce qu'elle a fait malgré l'opposition; qu'elle signale tout ce qu'elle aurait pu faire sans les intrigues, les embûches, les pratiques d'obstruction des radicaux et de leurs alliés, sans le flottant de son aile gauche.

Le corps électoral sera dès lors en mesure de tirer les conclusions nécessaires en avril prochain.

Il comprendra que le groupe radical — autant que le groupe socialiste, qui ne peut rien au Palais-Bourbon sans la rue de Valois — doit sortir diminué des élections, et que les modérés enclins à la « saxonnite » doivent être retranchés impitoyablement de la majorité de demain.

A cette double condition seulement tous les redressements nécessaires et urgents seront possibles au cours de la prochaine législature, qui ne sera plus celle du moindre mal, mais celle du véritable progrès.

Sur les ambitions constructives du clan valoisien toujours prêt à démolir le bon ouvrage des autres et même d'empêcher l'outillage national, l'*Ouest-Eclair* dit :

Le parti radical socialiste a l'ambition d'être un parti de gouvernement. Il prétend construire et non détruire.

Or, que fait-il, que font ses chefs à l'heure délicate où l'Amérique ne veut pas qu'on discute les dettes, à l'heure où l'Angleterre met au même plan les dettes commerciales privées et la dette sacrée des réparations, à l'heure où une ligue se forme pour le désarmement général et inconditionnel qui ne profiterait qu'aux hommes de mauvaise foi ?

Le parti radical socialiste s'inféode une fois encore aux socialistes destructeurs, qui donnent systématiquement tort à la France et raison à ceux qui la jalousent ou la détestent.

L'expérience allemande, l'expérience anglaise, l'expé-

FEUILLETON DU *Temps*

DU 6 JANVIER 1932

CHRONIQUE MUSICALE

« Le Chanteur » (1)

Avec les brumes de l'hiver on voit dans nos théâtre lyriques les chanteurs tousser, s'affaiblir, perdre en valeur et en crédit. On dirait qu'ils ne paraissent qu'à regret sur une scène. Obligés à soutenir une réputation, ils sont toujours en quête de remèdes et de palliatifs, toujours en crainte et en angoisse. A chaque représentation, ils jouent leur va-tout. Mal préparés aux difficultés et aux misères du métier, ils traversent une période de trouble et de déclin. Rares sont ceux qui sont armés de l'ordre et de la méthode indispensables à leur activité. C'est le moment que le docteur Wicart a choisi pour publier, d'une volonté réfléchie, ses deux volumes intitulés *le Chanteur*. On peut dire que toutes les questions qui touchent à la science vocale y sont remuées et parfaitement définies, sinon résolues. La doctrine du chant y est examinée, analysée à ses dernières limites.

Il y a une vingtaine d'années, une école de chant français était née et formée. Elle occupait une position élevée dans le monde lyrique. A l'Opéra-Comique, en particulier, elle brillait du plus vif éclat, recrutée, surveillée, encouragée par M. Albert Carré, alors à l'apogée de sa carrière directoriale. Elle avait à l'époque porté fleur et fruit sur de nombreux rameaux. Des principes avaient été posés, une méthode donnée et trouvée. Dans le désordre qui a suivi la guerre, cette école a été délaissée, parfois désavouée. Le chant italien lui-même n'a pas trouvé grâce devant les nouveaux venus. Le goût régnant a été pour le système germanique. On n'a adopté avec ferveur que les méthodes vocales d'outre-Rhin. Nous n'avons ni préjugés, ni mauvaise humeur contre ces méthodes vocales allemandes qu'on peut parfaitement justifier. Mais il faut avouer qu'elles ne sont dans aucun vivant rapport avec notre génie linguistique et musical. Très justement, le docteur Wicart a écrit : « Obligatoirement, la question des méthodes vocales selon les différentes langues se pose... Vous observerez que *les variations de la méthode vocale* sont régies par *le dialecte*, qui, lui-même, est sous la dépendance du *type physique*, du chanteur formé par le *climat* sous lequel lui et ses ancêtres ont vécu. »

On sait dans quelle dépendance étroite sont tenues la musique et son interprétation vocale. On peut être assuré que l'une ne prend d'importance qu'en fonction de l'autre. On accordera naturellement le pas à la première sur la seconde. Toutefois, le destin de celle-ci et de celle-là est lié. L'interprétation lyrique ne dispense pas seulement des « voluptés auditives » ; elle pousse aussi à une création musicale plus abondante. De l'aveu des spécialistes, le chant est « un exercice idéal pour tous ». Dès le début de son étude, le docteur Wicart voit dans le chant un entraînement athlétique et non une forme d'activité professionnelle. « Il est, dit-il, le plus commode et le plus complet des sports : s'exerçant isolément ou en collectivité, il est praticable en tous temps et en tous lieux; entraînant le souffle et la respiration, il dilate la cage thoracique, améliore la forme du corps et augmente la valeur du sang, tout en stimulant les fonctions digestives... C'est un sport intellectuel qui cultive le cerveau autant que le corps, oblige à la discipline nerveuse et morale, à l'esprit de contrôle, console dans l'isolement, l'ennui ou le chagrin. »

Comment ne pas agir en faveur d'une gymnastique aussi riche en résultats? Les deux livres du docteur Wicart méritent donc attention et examen. Leur intérêt est d'autant plus direct que des chanteurs célèbres, tels que M. Maurice Renaud, se lamentent en ces termes sur la brusque décadence d'un art aussi profitable : « On ne chante plus ou presque plus en France; le chant se meurt, les voix périssent... Le répertoire moderne n'est pour rien ou pour fort peu de chose dans la débâcle; il n'y a aucune raison pour que les belles voix naturelles disparaissent ou se fassent plus rares : les larynx d'aujourd'hui valent ceux d'hier... Ce qui manque à toutes ces ardeurs, à toutes ces jeunesses, à tous ces dons naturels, plus que jamais vivaces, c'est l'enseignement, c'est la direction, l'orientation, c'est l'école primaire comme les humanités de leur art. »

Sans renchérir sur ce qui a été dit, le docteur Wicart jette enfin une grande lumière sur tous les problèmes contradictoires agités à ce sujet. Témoin impartial, bien informé, digne de foi, il a atteint dans son genre à une véritable maîtrise. Pendant de longues années, il a travaillé à s'aguerrir, il a accumulé les matériaux, il a recueilli des renseignements pris sur nature. Il a fixé hautement sa place parmi les savants de la voix. Aujourd'hui, avec autant d'ardeur que de tranquillité de conviction, il ose tout dire. Il s'autorise d'une expérience, d'une compétence indéniables. Son livre est le premier qui résume avec précision les enquêtes prudentes, les vérités inexorables dans cette branche de l'enseignement. Grâce à lui, la science du chant est émancipée, exposée de point en point, envisagée dans tout son développement.

Le conseiller critique et, si j'ose dire, le moraliste du chant auquel nous avons à faire, a voulu se tenir sur un terrain positif. Aussi, ne s'est-il avant tout attaché qu'au côté physiologique de la voix. Ses remarques, ses réflexions profondes, simplement, nettement exprimées, ne portent véritablement que sur « le son physiologique ». Pour ce qui concerne la gymnastique et